

Le 2 octobre s'est tenu le conseil municipal de Mérignac. Alain Anziani, maire de Mérignac et président de Bordeaux Métropole a ouvert la séance avec le bilan à mi-mandat de l'action municipale en rappelant les projets d'investissements structurants livrés ou en cours pour préparer un avenir durable et responsable ainsi que les actions mises en place pour répondre aux différentes priorités : relever le défi environnemental, soutenir les habitants et les entreprises, développer la proximité et la solidarité, la sécurité et la tranquillité publique. Plusieurs délibérations ont été adoptées à l'unanimité notamment les subventions exceptionnelles pour l'aide aux victimes du séisme au Maroc et des inondations en Lybie.

Le maire a par ailleurs remercié les élus, l'administration municipale et l'administration métropolitaine, mais aussi les associations qui font vivre la ville.

Un bilan mi-mandat

Le maire a rappelé que la Ville a pu agir et respecter ses engagements grâce « à une bonne gestion et à un endettement très faible. » comme l'a constaté la Cour régionale des comptes. « Cette gestion rigoureuse a permis à la Ville de respecter son engagement de ne pas augmenter les impôts depuis 2009. C'est une exception en Gironde et même au-delà ».

1. Des investissements records (plus de 33,6 M€) dans tous les secteurs afin d'offrir des services de qualité à l'éducation, à la culture, au sport, aux associations

- l'école élémentaire Marcelin Berthelot,
- la nouvelle école Rosa Bonheur avec son plateau sportif ouvert sur le quartier le week-end, et son jardin pédagogique utilisable pour les besoins du quartier,
- l'école Jean Jaurès,
- les groupes scolaires Ferry, Macé et Auriac vont bénéficier d'une réhabilitation,
- la crèche Alexandra David-Neel à la Glacière et la crèche de la résidence Caillavet,
- le Pôle Jeunesse en centre-ville,
- deux nouvelles Maisons des habitants : Maison des Habitants d'Arlac, la Maison des Habitants de La Glacière,
- l'Aqua stadium avec une fréquentation qui dépasse toutes les prévisions,
- l'extension de la Roseraie,
- le stade de rugby Marie Houdré,
- le nouveau gymnase Edouard Herriot,
- le futur gymnase de Chemin Long pour une livraison attendue à la fin de l'été 2024,
- un tout nouveau streetpark à Capeyron en lieu et place de l'ancien skatepark,
- le préau sportif de Léo Lagrange,
- la réhabilitation du Krakatoa qui va démarrer prochainement,
- l'Atelier des Arts, ancien centre de loisirs d'Arlac,
- la maison Exshaw qui accueille désormais la médiation et la police municipale.

2. Relever le défi environnemental

« La préoccupation environnementale a toujours été forte dans « la Ville verte ». Elle devient incontournable si nous voulons relever le défi climatique.

Pionnière dans la transition écologique, la ville a renforcé les moyens consacrés au défi environnemental en créant une direction de la transition écologique pour plus de transversalité dans les politiques publiques. Comme le souligne le maire « La Ville a créé une délégation à la transition écologique. L'équipe a été renforcée par des animateurs de la transition écologique qui va à la rencontre des foyers mérignacais en porte à porte et les aides dans leur parcours individuel de transition écologique.

De nombreux projets sont emblématiques de la transition écologique :

- le réseau de chaleur en énergie renouvelable « biomasse » du centre-ville (un nouveau projet de réseau de chaleur est en cours d'étude pour raccorder de nombreuses industries, bâtiments tertiaires et logements en extra rocade autour de l'Aéroport),
- la rénovation énergétique de bâtiments, notamment des écoles, des équipements sportifs ou culturels, de la maison des habitants d'Arlac ou encore la crèche Tom Pouce,
- la végétalisation des écoles,
- l'éclairage public et le plan photovoltaïque engagé,
- un service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) pour les mérignacais à prix coûtant lancé en avril 2022 rencontre un vif succès. 133 vélos dont 7 vélos cargos sont déjà sur les routes,
- la plantation de 60 000 plants en deux ans (arbres, arbustes et jeunes plants) dont 3 500 nouveaux arbres et arbustes liés à l'extension de la ligne A du tramway. La priorité est désormais consacrée à renforcer les plantations dans le diffus (parcs et espaces verts existants), surveiller et conforter les plantations qui ont été fragilisées par la sécheresse et renaturer les espaces selon une programmation pluriannuelle. S'ajoute la protection d'une centaine d'arbres remarquables. Je n'oublie pas l'ouverture du parc du Renard et sa future extension, et le triangle vert de Capeyron : millepertuis, Jean Giono, et bientôt rue Maubec. »

3. Une ville qui s'adapte aux besoins de ses habitants

« Les Centre-Ville peuvent en particulier se dépeupler par manque de commerces et de stationnement, mais aussi s'il n'y a pas d'animation. Nous y veillons en permanence avec prochainement l'îlot La Poste et sa forêt urbaine de 1 500m², l'îlot Beaumarchais avec une halle gourmande et une résidence sénior.

Le cœur de Pichey a commencé sa mutation, l'OPAH du Burck est un succès, Chemin-long bénéficie d'un nouveau barreau routier entre les rues Euler – Newton et l'avenue René Cassin qui permet de contourner le centre-bourg, d'une nouvelle école Rosa bonheur et bientôt d'un gymnase, Beutre apprécie le réaménagement de l'avenue de Courtilas (2 Md'€) et sa piste cyclable entre Pessac et l'avenue François Mitterrand.

Désormais pour être plus près du terrain, des concierges de quartier sillonnent la ville pour repérer les désordres sur le domaine public et répondre aux sollicitations des habitants. »

4. Soutenir les habitants et les entreprises

« Nous avons la chance d'être le moteur économique de la métropole. Nous proposons 60 000 emplois soit 20% de l'emploi métropolitain grâce notamment à la filière aéronautique. Nous avons le prometteur projet Tarmaq qui développera la formation à une aéronautique décarbonée face à l'aéroport. En dehors des grands groupes, nous sommes riches d'un tissu de pme, d'artisanat, de commerçants qui ne doit jamais être oublié.

Cette force nous permet de favoriser l'emploi, y compris des plus démunis avec par exemple l'expérimentation de Territoire zéro chômeur de longue durée.

Soutenir nos habitants, c'est offrir un logement digne dans une métropole où il manque 43 000 logements sociaux. Y compris aux plus démunis : 3 Logements Temporaires d'Insertion (LTI) ont été ouverts à Mérignac. Nous nous sommes mis en conformité avec la loi avec l'ouverture de l'Aire de grand passage de Mérignac cet été.

Soutenir nos habitants, c'est aussi engager une action de protection des femmes victimes de violences intrafamiliales et de leurs enfants en ouvrant des places d'hébergement d'urgence pour une mise à l'abri. Évidemment, en ces temps difficiles pour le pouvoir d'achat, nous aidons les plus démunis avec un tarif avantageux à l'Aqua Stadium, une mutuelle communale et bien entendu le gel des tarifs municipaux. Je n'oublie pas l'action majeure du CCAS longuement et justement développé dans ce rapport.

Cette solidarité dépasse nos frontières avec le soutien apporté à l'Ukraine, au Maroc, à la Lybie... »

5. Renforcer la démocratie participative

« Lors des vœux, il y a plusieurs années, j'ai cité cette phrase de Jean Jacques Rousseau : les maisons font la ville, mais les Citoyens font la Cité. ... Elle doit nous inspirer.

Les habitants peuvent devenir des acteurs essentiels de leur ville. Mérignac développe ainsi de nombreux lieux de participation : rencontres avec les habitants, comités éducatifs locaux sur deux quartiers, Arlac et Beutre, Conseil municipal des enfants Conseil de la Vie Sociale, Complices des Escales, l'impact pour les jeunes et bien entendu le conseil de développement et de transition écologique ».

6. La sécurité et la tranquillité publique des habitants, une préoccupation permanente

Même si 89% des habitants de Mérignac indiquent se sentir en sécurité dans leur ville, la sécurité publique reste un enjeu prioritaire pour la municipalité qui renforce son rôle aux côtés de l'État, dont la sécurité est la compétence première. Comme le souligne le maire *« Elle commence par la prévention avec la médiation sociale. Elle se poursuit par des mesures de police avec désormais une brigade de soirée de police municipale. Le projet de commissariat en centre-ville hébergera les services de la police nationale, mais aussi de façon séparée des locaux accueillant une brigade de police municipale et le centre de supervision urbain chargé de visionner le réseau de caméras de vidéoprotection. »*

7. Des élus qui doivent se montrer exemplaires

Face à la défiance des citoyens vis-à-vis des responsables politiques, les élus ont la responsabilité d'agir à leur niveau pour restaurer cette confiance en poursuivant le dialogue avec les Mérignacais en toute transparence. Le maire rappelle *« qu'une charte de déontologie des élus a été adoptée au conseil municipal et que les arrêtés de déport des élus municipaux pouvant se trouver en situation de conflit d'intérêts ont été publiés sur le site internet de la Ville. »*

Soutien au Maroc et à la Libye

Après ces différentes catastrophes survenues, la Ville de Mérignac souhaite poursuivre son accompagnement aux associations locales œuvrant humanitairement et contribuant à la solidarité internationale.

Pour le Maroc, la ville a apporté son soutien en réalisant une collecte du 11 au 20 septembre. Les 7 tonnes collectées ont été acheminée par le Collectif Solidarité Maroc Nouvelle Aquitaine qui regroupe les associations franco-marocaines locales. Le travail de partenariat mené a permis que les dons arrivent à destination auprès des populations sinistrées.

Compte tenu du contexte libyen, seules les associations déjà sur place par l'une de leurs activités ont la capacité d'intervenir.

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité de verser 10 000€ de subvention à plusieurs associations (5 000 € à Médecins Sans Frontières – Lybie, 3 000€ à des Racines et des Elles et 2 000€ à l'association des Artistes Marocains de France).

Contact presse

Elyse Perusseau

07 61 61 37 95

e.perusseau@merignac.com